

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01113 Numéro SIREN : 582 131 264 Nom ou dénomination : JOUVE

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2018 sous le numéro de dépôt 3822

JOUE

Société Anonyme au capital de 3 756 344 Euros

1, rue du Docteur Louis Sauvé

53101 MAYENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Rapport sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels :

- de la Société Anonyme **JOUVE**

relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2017**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilité du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification des appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Paris, le 22 Mai 2018

Le Commissaire aux Comptes

CABINET MESSIN

J. ROY





COMPTES ANNUELS et ANNEXE

EXERCICE 2017

Bilan Actif

Période du 01/01/17 au 31/12/17

JOUVE

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	7 556 236	7 287 814	268 422	440 540
Fonds commercial	3 647 874	235 055	3 412 819	3 416 671
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	3 255		3 255	36 153
TOTAL immobilisations incorporelles :	11 207 366	7 522 869	3 684 496	3 893 364
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	56 193		56 193	56 193
Constructions	8 613 405	7 448 142	1 165 263	1 422 424
Installations techniques, matériel et outillage industriel	39 176 185	37 010 290	2 165 895	2 146 804
Autres immobilisations corporelles	3 846 635	3 445 448	401 187	320 731
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	179 287		179 287	
TOTAL immobilisations corporelles :	51 871 704	47 903 880	3 967 824	3 946 150
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	7 666 777	3 926 475	3 740 302	3 854 639
Créances rattachées à des participations	25 026 320	15 915 608	9 110 712	8 873 387
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	59 567		59 567	68 662
TOTAL immobilisations financières :	32 752 665	19 842 083	12 910 581	12 796 688
ACTIF IMMOBILISÉ	95 831 734	75 268 833	20 562 901	20 636 202
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 392 967	44 093	1 348 873	1 282 200
Stocks d'en-cours de production de biens	4 166 613	328 359	3 838 254	4 250 409
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	5 559 579	372 452	5 187 127	5 532 609
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	534 444		534 444	286 076
Créances clients et comptes rattachés	24 726 650	118 641	24 608 008	24 585 673
Autres créances	4 772 588		4 772 588	3 484 025
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	30 033 681	118 641	29 915 040	28 355 775
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	58 460		58 460	2 077 121
Disponibilités	5 312 713		5 312 713	11 019 225
Charges constatées d'avance	1 315 329		1 315 329	1 272 199
TOTAL disponibilités et divers :	6 686 502		6 686 502	14 368 545
ACTIF CIRCULANT	42 279 762	491 094	41 788 668	48 256 929
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	34 109		34 109	41 771
TOTAL GÉNÉRAL	138 145 606	75 759 926	62 385 679	68 934 903

Bilan Passif

Période du 01/01/17 au 31/12/17

JOUVE

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	3 756 344	3 756 344	3 756 344
Primes d'émission de fusion d'apport			3 862 234	3 862 234
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			375 634	375 634
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			13 230 991	8 728 197
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			(1 684 645)	4 502 795
TOTAL situation nette :			19 540 559	21 225 204
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			990 855	990 855
CAPITAUX PROPRES			20 531 413	22 216 058
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			1 810 125	2 283 689
Provisions pour charges			473 625	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			2 283 750	2 283 689
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			6 635 324	8 371 937
Emprunts et dettes financières divers			3 395 477	3 665 902
TOTAL dettes financières :			10 030 801	12 037 839
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
			296 962	323 373
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			12 723 402	12 799 346
Dettes fiscales et sociales			12 052 424	12 336 110
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 039 963	553 048
Autres dettes			792 964	2 495 907
TOTAL dettes diverses :			26 608 753	28 184 411
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
			2 629 074	3 825 462
DETTES			39 565 589	44 371 085
Ecarts de conversion passif			4 927	64 069
TOTAL GÉNÉRAL			62 385 679	68 934 903

Compte de Résultat (Première Partie)

JOUVE

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				25
Production vendue de biens	72 685 580	19 170 860	91 856 441	87 530 055
Production vendue de services	647 642	556 198	1 203 840	823 937
Chiffres d'affaires nets	73 333 222	19 727 058	93 060 280	88 354 017
Production stockée			(183 286)	852 663
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			255	(15 000)
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			695 709	1 041 493
Autres produits			2 210	6 520
PRODUITS D'EXPLOITATION			93 575 169	90 239 692
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			150 127	450 513
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 760 926	6 404 480
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(84 627)	102 433
Autres achats et charges externes			35 861 368	30 384 556
TOTAL charges externes :			42 687 794	37 341 982
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			3 010 546	2 954 661
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			31 372 739	31 238 729
Charges sociales			12 702 433	12 878 391
TOTAL charges de personnel :			44 075 172	44 117 120
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 893 293	2 081 944
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			390 929	162 771
Dotations aux provisions pour risques et charges			48 000	48 000
TOTAL dotations d'exploitation :			2 332 222	2 292 716
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			93 142	42 023
CHARGES D'EXPLOITATION			92 198 876	86 748 502
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 376 293	3 491 190

Compte de Résultat (Seconde Partie)

JOUVE

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 376 293	3 491 190
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	77 962	628 795
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	71 941	18 035
Autres intérêts et produits assimilés	6 840	70 476
Reprises sur provisions et transferts de charges	207 936	8 290
Différences positives de change	52 173	82 060
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	416 852	807 656
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 987 275	281 372
Intérêts et charges assimilées	49 256	24 617
Différences négatives de change	120 457	16 937
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 156 988	322 926
RÉSULTAT FINANCIER	(1 740 136)	484 730
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(363 843)	3 975 921
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	156 944	355 892
Produits exceptionnels sur opérations en capital	66 518	105 288
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 414 525	7 097 505
	3 637 986	7 558 685
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 516 553	3 548 858
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 274 082	3 387 829
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 316 021	1 001 401
	5 106 655	7 938 088
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 468 669)	(379 403)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		241 311
Impôts sur les bénéfices	(147 867)	(1 147 588)
TOTAL DES PRODUITS	97 630 007	98 606 034
TOTAL DES CHARGES	99 314 652	94 103 239
BÉNÉFICE OU PERTE	(1 684 645)	4 502 795

ANNEXE du BILAN

Exercice 2017

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

	<u>Informations</u>	<u>Note n°</u>	<u>Remarques</u>
Evènements significatifs et faits caractéristiques			
Evènements postérieurs à la clôture			
Règles et méthodes comptables		1	
Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat			
Capital et Réserves :			
Capital Social		2	
Parts bénéficiaires			Néant
Ecart de réévaluation			Néant
Provisions :			
Etat des provisions		3	
Amortissements dérogatoires		3Bis	
Actif immobilisé et amortissements :			
Etat de l'actif immobilisé		4	
Etat des amortissements		5	
Immobilisations incorporelles :			
- Frais d'établissement			Néant
- Frais de recherche et développement			Néant
- Fonds commercial			4 et 5
- Autres immobilisations incorporelles			4 et 5
Immobilisations corporelles		6 et 6Bis	
Immobilisations financières			
- Titres immobilisés		7	
- Créances immobilisées		7	
Actif circulant et dettes :			
Stocks et en cours		8	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles			Néant
Créances et dettes			
- Etat des créances et des dettes		9	
- Avances aux dirigeants			Néant
- Obligations convertibles ou échangeables			Néant

Valeurs mobilières de placement	10
- Différences d'évaluation sur titres de placement	11
Disponibilités	12

Comptes de régularisation :

Charges à répartir		Néant
Charges et produits constatés d'avance	13	

Autres éléments du bilan :

Primes de remboursement des obligations		Néant
Ecart de conversion (actif et passif)	14	

Eléments concernant plusieurs postes du bilan 15**Compte de résultat**

Ventilation du chiffre d'affaires	16
Rémunération des dirigeants	17
Ventilation de l'effectif moyen	18
Charges et produits concernant les entreprises liées	19
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	20
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire	21

Engagements financiers et autres informations

Dettes garanties par des sûretés réelles		Néant
Montant des engagements financiers hors crédit-bail	22	
Engagements reçus : cautions bancaires	22	
Information en matière de crédit bail	23	
Accroissements et allègements de charges	24	
Fiscales futures		
Identité de la société consolidante	25	
Liste des filiales et participations	26-29	

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS et FAITS CARACTERISTIQUES

Le fait marquant principal de l'exercice a consisté en la prise d'effet le 1er janvier 2017 de la réorganisation réalisée dans un contexte intra-groupe concernant la société JOUVE et la société FLATIRONS SOLUTIONS, Inc., toutes deux filiales de la société PRESSE PARTICIPATIONS, en vertu du contrat d'apport d'actions conclu en langue anglaise (*Stock contribution agreement*) en date du 14 novembre 2016.

La société PRESSE PARTICIPATIONS, propriétaire de 55.115 actions de JOUVE SA, soit 98,42% du capital et des droits de vote de la société, a apporté la totalité de ses actions à la société FLATIRONS SOLUTIONS, Inc. (FSI), société de droit de l'état du Delaware, également détenue à 100% par PRESSE PARTICIPATIONS.

Concernant ses participations, la société JOUVE SA a décidé fin 2017 de l'arrêt de ses opérations réalisées au Sénégal au travers sa filiale JOUVE SENEGAL. Cette décision a eu pour conséquence un plan de sauvegarde de l'emploi concernant la totalité des effectifs de la filiale. JOUVE SENEGAL est depuis en cours de liquidation.

La société JOUVE POLSKA filiale de JOUVE SA a fait l'objet d'un jugement de liquidation.

Enfin, en date du 11 octobre 2017, le Conseil d'Administration de la société a décidé de nommer Monsieur Thibault LANXADE Président-Directeur Général de JOUVE SA en remplacement de Monsieur Geoffrey GODET, démissionnaire.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice.

NOTE N° 1**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

L'application des normes CRC à effet rétroactif janvier 2005 n'a pas eu d'impact sur les capitaux propres antérieurs.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

NOTE N° 2**CAPITAL SOCIAL**

Actions :		
Nombre en début d'exercice	:	56 000
Nombre à la clôture de l'exercice	:	56 000
Valeur nominale	:	67,08 € (440 Frs)

NOTE N°3**ETAT DES PROVISIONS**

LIBELLE	SOLDE au 31.12.16	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE au 31.12.17
Provisions pour litiges	1 743 918	842 396	858 299	1 728 016
Provision écart conversion	41 771	34 109	41 771	34 109
Autres Provisions pour risques	498 000	48 000	498 000	48 000
Provision pour dépréciation du fonds commercial	235 055	0	0	235 055
Provision pour dépréciation des titres	6 084 530	114 337	2 272 391	3 926 476
Provision pour dépréciation des prêts	823 665	13 738	0	837 403
Provision pour dépréciation des C/C	13 253 114	1 825 090	0	15 078 204
Sur stocks et en cours	125 629	372 452	125 628	372 453
Provision pour dépréciation clients douteux	169 450	18 476	69 285	118 641
TOTAL	22 975 132	3 742 225	3 865 375	22 851 982

NOTE N° 3 BIS

AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

ACTIVATION DES FRAIS S/TITRES DE PARTICIPATION

Acquisition TexTech					
Date acquisition	Montant	Dotation	VNC		Année
17/12/2009	47 558,65	364,83	47 193,82	31/12/09	2009
	47 558,65	9 511,73	37 682,09	31/12/10	2010
	47 558,65	9 511,73	28 170,36	31/12/11	2011
	47 558,65	9 511,73	18 658,63	31/12/12	2012
	47 558,65	9 511,73	9 146,90	31/12/13	2013
	47 558,65	9 146,90	-	31/12/14	2014

Acquisition LIBRO					
Date acquisition	Montant	Dotation	VNC		Année
18/04/2007	67 704,76	9 534,31	58 170,45	31/12/07	2007
	67 704,76	13 540,95	44 629,49	31/12/08	2008
	67 704,76	13 540,95	31 088,54	31/12/09	2009
	67 704,76	13 540,95	17 547,59	31/12/10	2010
	67 704,76	13 540,95	4 006,64	31/12/11	2011
	67 704,76	4 006,64	-	31/12/12	2012

Acquisition PUBDIM					
Date acquisition	Montant	Dotation	VNC		Année
17/12/2007	27 621,43	211,89	27 409,54	31/12/07	2007
	27 621,43	5 524,29	21 885,25	31/12/08	2008
	27 621,43	5 524,29	16 360,97	31/12/09	2009
	27 621,43	5 524,29	10 836,68	31/12/10	2010
	27 621,43	5 524,29	5 312,40	31/12/11	2011
	27 621,43	5 312,40	-	31/12/12	2012

Acquisition SAFIG					
Date acquisition	Montant	Dotation	VNC		Année
27/04/2010	847 969,68	115 230,95	732 738,73	31/12/10	2010
	847 969,68	169 593,94	563 144,80	31/12/11	2011
	847 969,68	169 593,94	393 550,86	31/12/12	2012
	847 969,68	393 550,86	-	31/12/13	2013
	847 969,68	-	-	31/12/14	2014
	847 969,68	-	-	31/12/15	2015

TOTAL au 31/12/17	990 854,52	990 854,52	-		
-------------------	------------	------------	---	--	--

NOTE n°4

SITUATION au 31 DECEMBRE 2017

IMMOBILISATIONS - EN €		Valeur début exercice 31.12.16	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice 31.12.17
Frais d'établissement	AB	-	-	-	-
Frais recherche develop	AD	-	-	-	-
Concessions, brevets droits...	AF	7 873 477	130 723	447 963	7 556 236
Fonds commercial (1)	AH	3 651 726	-	3 852	3 647 874
Autres immob. Incorp.	AJ	-	-	-	-
Avances et acomptes s/ immob incorp	AL	36 153	3 255	36 153	3 255
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		11 561 356	133 978	487 968	11 207 366
Terrains	AN	56 193	-	-	56 193
Constructions	AP	8 538 743	76 610	1 948	8 613 405
Installations techniques matériel et outillage industriels	AR	39 839 013	1 121 201	1 784 029	39 176 185
Autres immobilisations corporelles	AT	3 860 517	236 719	250 602	3 846 635
Immobilisations en cours	AV	-	-	-	-
Avances et acomptes	AX	-	179 287	-	179 287
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		52 294 466	1 613 817	2 036 579	51 871 704
Participations évaluées par mise en équivalence	CS	-	-	-	-
Autres participations	CU	9 939 168	-	2 272 391	7 666 777
Créances rattachées à des participations	BB	22 950 166	2 076 154	-	25 026 320
Autres titres immobilisés	BD	-	-	-	-
Prêts	BF	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	BH	68 662	2 413	11 508	59 567
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		32 957 996	2 078 567	2 283 899	32 752 664
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		96 813 819	3 826 361	4 808 446	95 831 734

NOTE n°5

SITUATION au 31 DECEMBRE 2017

AMORTISSEMENTS & PROVISIONS		Valeur début exercice 31.12.16	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice 31.12.17
Frais d'établissement	AC	-	-	-	-
Frais recherche develop.	AE	-	-	-	-
Concessions, brevets droits...	AG	7 432 937	302 840	447 963	7 287 814
Fonds commercial (1)	AI	235 055	-	-	235 055
Autres immob. Incorp.	AK	-	-	-	-
Avances et acomptes s/ immob incorp	AM	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		7 667 992	302 840	447 963	7 522 869
Terrains	AO	-	-	-	-
Constructions	AQ	7 116 320	333 771	1 948	7 448 142
Installations techniques matériel et outillage industriels	AS	37 692 209	1 102 110	1 784 029	37 010 290
Autres immobilisations corporelles	AU	3 539 787	154 572	248 911	3 445 448
Immobilisations en cours	AW	-	-	-	-
Avances et acomptes	AY	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		48 348 315	1 590 453	2 034 888	47 903 880
Participations évaluées par mise en équivalence	CT	-	-	-	-
Autres participations	CV	6 084 530	114 337	2 272 391	3 926 475
Créances rattachées à des participations	BC	14 076 779	1 838 829	-	15 915 608
Autres titres immobilisés	BE	-	-	-	-
Prêts	BG	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	BI	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		20 161 309	1 953 166	2 272 391	19 842 084
TOTAL AMORTISSEMENTS & PROVISIONS		76 177 617	3 846 459	4 755 243	75 268 833

NOTE N° 6

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leurs acquisitions.

Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

Constructions	: 20 ans	Linéaire
Aménagements- installations	: 9 et 10 ans	Linéaire
Agencements spécifiques	: 5 ans	Linéaire
Matériels et outillages	: De 3 à 6 2/3	Linéaire ou dégressif selon la catégorie du matériel
Matériel de transport	: 4 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	: 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau	: 4 ou 5 ans	Dégressif

Dans le cadre de l'application des normes CRC concernant les actifs, avec date d'application au 1^{er} Janvier 2005, l'option retenue est la méthode prospective d'allocation des valeurs nettes comptables par composant.

La première application des normes CRC a concerné la reconstruction du bâtiment « JOUVE II » pour lequel la méthode des composants a été appliquée.

NOTE n°6 bis

SITUATION au 31 DECEMBRE 2017

DETAIL AMORTISSEMENTS		Valeur début exercice 31.12.16	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice 31.12.17
* Terrains	AP	-	-	-	-
* Constructions	AP	3 133 674	77 156	-	3 210 829
* Aménagements Mayenne	AP	3 982 646	256 615	1 948	4 237 313
* Matériel, outillage	AP	37 692 209	1 102 110	1 784 029	37 010 289
* Installations Paris & Rennes	AP	1 362 267	72 448	-	1 434 715
* Matériel de transport	AP	565 744	38 929	26 380	578 293
* Mobilier	AP	1 215 483	16 100	149 638	1 081 944
* Matériel de bureau	AP	396 293	27 096	72 893	350 496
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		48 348 315	1 590 453	2 034 889	47 903 880

NOTE N° 7**TITRES & CREANCES IMMOBILISES**

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport, soit un total de 6.675.923 euros.

Depuis l'exercice clos le 31.12.07, les frais d'acquisition des titres ont fait l'objet, sur option, d'une inscription à l'actif pour un total de 990.855 euros, amortis à hauteur de 990.855 euros.

A la clôture de l'exercice 2017, les titres de participation sont provisionnés pour un montant total de 3.926.475 euros ; dont une reprise nette pour l'exercice s'élevant à 2.158.054 euros.

De même, les créances immobilisées correspondant aux avances en compte courant effectuées par Jouve au profit de ses filiales d'une part, et au prêt octroyé en 2016 à SRM d'autre part ; pour un total de 25.026.320 euros, sont provisionnées pour un montant cumulé de 15.915.608 euros, dont une dotation nette pour l'exercice s'élevant à 1.825.090 euros.

Les dépôts immobilisés ont été évalués à leur valeur nominale et ont, le cas échéant été dépréciés par voir de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

NOTE N° 8**STOCKS ET EN COURS**

Les matières et marchandises, ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour cette évaluation.

Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production y compris les consommations de matières premières consommables individualisables par commande.

Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise.

NOTE N° 9**CREANCES ET DETTES**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Des créances clients ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles ont donné lieu.

Les créances et dettes en monnaies étrangères ont été évaluées sur la base du cours de clôture de chaque monnaie. Les provisions ont été comptabilisées afin de tenir compte des éventuelles pertes de valeurs liées à l'évolution des cours.

NOTE N° 10**VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Les valeurs mobilières de placement, ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature, conférant les mêmes droits, la valeur d'achat des titres cédés a été estimée selon la méthode F.I.F.O.

NOTE N° 11**DIFFERENCES D'EVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT**

Aucune différence d'évaluation sur les titres de placement n'a été constatée à la date de clôture de l'exercice.

NOTE N° 12**DISPONIBILITES**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque, ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les liquidités immédiates en devises, ont été converties en euros sur la base des cours des changes au 31 décembre 2017 communiqués par la Banque de France.

Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice (perte de change ou gain de change).

NOTE N° 13

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	EXPLOITATION	FINANCIER	EXCEPTIONNEL	TOTAL
Charges constatées d'avance	1.315.329			1.315.929
Produits constatés d'avance	2.629.074			2.629.074

NOTE N° 14

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN
MONNAIE ETRANGERE

NATURE DES ECARTS	MONTANTS	PROVISION POUR PERTE DE CHANGE
Ecarts de conversion actif (perte latente)		
Sur immobilisations non financières		
Sur immobilisations financières		
Sur créances	34.086	34.086
Sur dettes financières		
Sur dettes d'exploitation	23	23
Sur dettes sur immobilisations		
TOTAL ACTIF	34.109	34.109
Ecart de conversion passif (gain latent)		
Sur immobilisations non financières		
Sur immobilisations financières		
Sur créances	2.714	
Sur dettes financières		
Sur dettes d'exploitation	2.213	
Sur dettes sur immobilisations		
TOTAL PASSIF	4.927	

NOTE N° 15

ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DU BILAN

<u>ACTIF CIRCULANT</u>	Produits à recevoir	Effets de commerce
Clients et comptes rattachés (factures à établir)	778.975	249.457
Autres créances (avoirs non parvenus)	107.379	
Disponibilités		125.609
TOTAL	886.354	375.066

<u>PASSIF</u>	Charges à payer	Virements à échéance
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6.635.324	
Emprunts et dettes financières divers (BPI)	3.395.477	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (factures non parvenues)	3.557.784	1.736.755
Dettes fiscales et sociales	12.052.424	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (factures non parvenues)		
Autres dettes & dettes sur immobilisations	1.832.927	
TOTAL	27.473.936	1.736.755

NOTE N° 16**VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

Production vendue de biens et services :

• France	:	73.333.222
• Export	:	19.727.058

Vente de marchandises :

• France	:	0
• Export	:	0

NOTE N° 17**REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

Information non fournie car cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

NOTE N° 18**VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN**

Ingénieurs, cadres, agents de maîtrise et techniciens	421
Employés	161
Ouvriers	235
TOTAL	817

NOTE N° 19**CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES
ENTREPRISES LIEES****PRODUITS FINANCIERS :**

Revenus des titres de participation	:	0
Intérêts sur compte courant	:	77.962
Revenus titres immobilisés	:	0
Revenus des prêts	:	71.941
Gains de change	:	24.596

CHARGES FINANCIERES :

Pertes de change	:	39.213
------------------	---	--------

NOTE N° 20**VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES**

Ventilation	Avant impôt	IS + contr. 3,3 % correspondant	Après impôt
Résultat courant	- 363.843	- 121.281	- 242.562
Résultat exceptionnel	- 1.468.669	- 489.556	- 979.113
Participation/intéressement des salariés	0	0	0
Résultat Comptable	- 1.832.512	- 610.837	- 1.221.675

NOTE N° 21

RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

Résultat net de l'exercice	-1.684.645
+ impôt sur les sociétés & contribution 3,3 %	
- crédits d'impôts de l'exercice	-147.867
RESULTAT AVANT IMPOT	-1.832.512
+ Dotation aux amortissements dérogatoires	0
RESULTAT HORS INCIDENCE DES EVALUATIONS DEROGATOIRES (avant impôt)	-1.832.512

NOTE N° 22

ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS CREDIT BAILEngagements d'indemnités de départ à la retraite

Ils résultent de l'application de la Convention Collective et concernent uniquement les départs à la retraite. Ces indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnées et sont payées aux bénéficiaires au fur et à mesure des départs. Au 31 Décembre, les valeurs sont de :

Engagements d'indemnité de départ à la retraite : 4.505.649 €

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetés (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la réglementation 2003 R-01 du CNC.

Les principales hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- * Taux de rotation du personnel : Moyen
- * Table de mortalité : table INSEE 2017
- * Taux IBOXX : 1,30 %

Compte personnel de formation

Jusqu'au 31 décembre 2014, notre société a accordé à ses salariés un droit individuel (DIF) de 20 heures par année civile pour un salarié à temps complet, cumulable sur 6 ans dans la limite de 120 heures.

La loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1^{er} janvier 2015. Les heures de formation acquises par les salariés au 31 décembre 2014 (soit 65.930 heures) sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Les dépenses engagées dans ce cadre sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision.

Cautions bancaires

Le montant total des cautions bancaires données par la société s'élève au 31 décembre 2017 à 1.139.916,00 €.

Cautions solidaires

La société Jouve est caution solidaire de la société Safig (en cours de liquidation judiciaire) envers la société Tamar Office Properties dans le cadre du bail commercial signé par Safig en date du 27 janvier 2012 (bail d'occupation des locaux de Marquette-Lez-Lille).

Jouve est également caution solidaire de Safig envers la SCI de la Guérinière dans le cadre du bail commercial signé par Safig en date du 26 juillet 2012, à effet du 1^{er} juillet 2013 (bail d'occupation des locaux de Cession Sévigné).

NOTE N° 23**INFORMATION EN MATIERE DE CREDIT BAIL**

Crédit bail immobilier & mobilier :

Remboursements de l'exercice	1.415.286 TTC
Redevances restant à payer	3.369.422 TTC
• Jusqu'à 1 an	1.316.576
• Entre 1 et 5 ans	2.052.846
• Entre 5 et 10 ans	
• Plus de 10 ans	

NOTE N° 24**ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE
D'IMPOTS****Accroissements :**

- Ecart de conversion ACTIF	34.109
- Provision sur titres	114.337

Accroissement de la dette future d'impôt : 148.446

Allègements :

- Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation	152.364
- Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	0
- Ecart de conversion PASSIF	4.927

Allègement de la dette future d'impôt : 157.291

NOTE N° 25**IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE**

**PETITES AFFICHES
2, rue Montesquieu
75001 PARIS**

**Forme : Société Anonyme
Capital : 1.950.000 €**

NOTE N° 26

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	FILIALE	FILIALE	FILIALE	FILIALE
Raison sociale	JOUVE UK	3C FINANCE	JOUVE INDIA	DATAPRO
Siège social	C/O MAZARS the Pinnacle 180 Midsummer Bid Milton Keynes MK9 1FF ANGLETERRE Limited	4 Rue Gambetta 93 993 Saint Ouen cedex	STPI Building No. 5, Rajiv Gandhi Salai, Taramani, Chennai – 600 113. INDE Private Limited	c/o Citico 4th Floor, Tower A, 1 CyberCity, Ebene ILE MAURICE
Forme juridique		SAS		
Capital social	10 000,00 GBP	100 000 €	55 000 000 INR	1 €
Quote part du capital détenu	100,00%	99,38%	100,00%	100,00%
Valeur comptable des titres détenus	12 193 €	1 501 154 €	2 716 918 €	384 000 €
Prêts et avances consentis non encore remboursés	Néant	2 245 767 €	Néant	1 027 445 €
Montant des cautions et avals donnés	Néant	Néant	Néant	Néant
Chiffre d'affaires dernier exercice clos (31/12/17)	934 970 € (745 K€)	0 €	2 839 486 € (204 328 KINR)	377 955 €
Résultat dernier exercice clos	Profit : 86 305 € (61 K€)	Parte : 18 034 €	Profit : 376 139 € (27 645 KINR)	Profit : 3 855 €
Dividendes encaissés	Néant	Néant	Néant	Néant
Numéro de Siret		479 906 596 00016		

NOTE N° 27

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	FILIALE	FILIALE	FILIALE	FILIALE
Raison sociale	JOUVE ASIAN DATA	JOUVE NETHERLAND	JOUVE SENEGAL	SIX RED MARBLES
Siege social	5683 N 1 East Shi Xing Si BEIJING 100043 CHINE	Rivium Promenade 200 3001 KC ROTTERDAM PAYS-BAS	Route de Ngor Zone 15 N°28 BP 29611 Dakar Yoff SENEGAL	101 Station Landing, Suite 310 Medford MA 02155 ETATS UNIS
Forme juridique	W O F E	B V	S.A.	I N C
Capital social	1 241 535 CNY	18 000 €	75 000 000 CFA	\$4 107 836
Quote part du capital détenu	100 00%	100 00%	100,00%	100,00%
Valeur comptable des titres détenus	158 629 C	18 000 €	114 337 €	218 285 €
Prets et avances consentis non encore remboursés	83 874 €	Néant	952 000 €	10 299 794C
Montant des cautions et avals donnés	Néant	Néant	Néant	Néant
Chiffre d'affaires dernier exercice clos (31/12/17)	2 685 € (20 KCNY)	1 460 182 €	687 668 € (424 828 KCFA)	15 088 977 € (17 051 KS)
Résultat dernier exercice clos	Perte 19 637 C (149 KCNY)	Profit 173 191 €	Perte 1 164 821 € (764 073 KCFA)	Perte 3 161 344 € (3 336 KS)
Dividendes encaissés	Néant	Néant	Néant	Néant
Numéro de Siret				

NOTE N° 28
ANNEXE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	FILIALE	FILIALE	FILIALE
Raison sociale	JOUVE GERMANY	JOUVE GMBH	JOUVE POLSKA
Siège social	Eine Firma der Unternehmensgruppe Jouve Gutenbergstraße 1 D-65830 Krieffel Allemagne	Eine Firma der Unternehmensgruppe Jouve Gutenbergstraße 1 D-65830 Krieffel Allemagne	Shersteiner Strasse 21 65187 WIESBADEN R F A
Forme juridique	GmbH & Co kg	GmbH	Roumanie
Capital social	10 226 €	25 565 €	S.A.R L
Quote part du capital détenu	98,00%	4,00%	200 Lei
Valeur comptable des titres détenus	1 457 280 €	42 720 €	100,00%
Prêts et avances consentis non encore remboursés	3 683 617	Néant	70 €
Montant des cautions et avals donnés	Néant	Néant	223 033
Chiffre d'affaires dernier exercice clos (31/12/17)	1 107 648 €	0 €	Néant
Résultat dernier exercice clos	Perte : 179 305 €	Perte : 3 010 €	173 103 € (801 KRON)
Dividendes encaissés	Néant	Néant	Profit : 7 915 € (36 KRON)
Numéro de Siret			Néant

NOTE N° 29

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	FILIALE	FILIALE	PARTICIPATION
Raison sociale	APPS SOLUTION	CITYNEO LIMITED	LEXTENSO EDITIONS
Siège social	Beograd, Savski venac Zanke Stokic 11a Serbie	C/O Netbooster Flat 21 Portland House, London, UK	7 rue du Gouverneur Général Félix Eboué 92130 Issy Les Moulineaux
Forme juridique	DOO	Limited	SA
Capital social	57 000 RSD	1,00 GBP	713076
Quote part du capital détenu	1	1	0.0005
Valeur comptable des titres détenus	500	0	1837
Prêts et avances consentis non encore remboursés	Neant	107763	Neant
Montant des cautions et avais données	Neant	Neant	Neant
Chiffre d'affaires dernier exercice clos (31/12/17)	253 444 € (30 671 KRSD)	0 € (0 £)	19 309 510 €
Résultat dernier exercice clos	Profit 27 740 € (3 357 KRSD)	Perte 1 842 € (1 K£)	Perte 2 188 638 €
Dividendes encaissés	Neant	Neant	Neant
Numero de Siret			552 119 455 00095

JOUVE

S.A. au capital de 3 756 343,78 euros
Siège social : 1, rue du Docteur Sauvé – 53100 Mayenne
582 131 264 RCS Laval

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 6 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit,
le six juin,
à 9 heures,

Les actionnaires de la société JOUVE se sont réunis en assemblée générale mixte au 11 boulevard Sébastopol, à Paris 1^{er}, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Messieurs Jérôme TRIDON et Eric THEBAULT, représentant le Comité d'Entreprise, ont été régulièrement convoqués.

Il est établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Thibault LANXADE, Président-Directeur Général de la société.

Monsieur Pierre-Yves ROMAIN est désigné comme secrétaire de l'assemblée.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent le quorum requis pour les assemblées générales mixtes.

L'assemblée générale peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour et est déclarée valablement constituée.

Il est ensuite passé à l'étude de l'ordre du jour de l'assemblée.

Le président dépose ensuite sur le bureau, les documents adressés ou mis à la disposition des actionnaires.

Monsieur ROMAIN donne lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes prévus par la législation en vigueur. Puis il met au vote les résolutions suivantes :

I – RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice 2017 et du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 2017 tels qu'ils lui sont présentés et faisant apparaître une perte nette de 1.684.645€.

En application des dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, l'assemblée générale constate l'absence de dépenses et de charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide ne pas distribuer de dividendes et, en conséquence, d'affecter la perte nette de l'exercice 2017, soit 1.684.644,98€ au compte « Réserves pour éventualités diverses » dont le solde créditeur passe ainsi à 11.546.346,23€.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'une distribution exceptionnelle de réserves a été effectuée en décembre 2016, pour un montant total de 12.000.240€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial établi par le Commissaire aux comptes en application de l'article L.225-40 du code de commerce, approuve les conventions visées au dit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Quatrième résolution

L'assemblée générale ratifie la nomination par le Conseil d'Administration en date du 11 octobre 2017 de Monsieur Thibault LANXADE, coopté en qualité d'administrateur pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Geoffrey GODET, démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Cinquième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Thierry DURAND pour une durée statutaire de six années, qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Sixième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur François PIC pour une durée statutaire de six années, qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.



Septième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Bruno VERGÉ pour une durée statutaire de six années, qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

II – RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Huitième résolution

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, et agissant pour se conformer aux dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de commerce, autorise le Conseil d'Administration à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, et sur ses seules décisions, par émission d'actions à souscrire en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise institué à l'initiative de la société.

Le nombre total d'actions qui pourront être souscrites ne pourra dépasser 1% du capital social. L'assemblée décide de renoncer expressément au droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions nouvelles à émettre, au bénéfice des salariés adhérents au plan d'épargne d'entreprise de la société. Cette autorisation est valable dix-huit mois à compter de la présente assemblée.

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'arrêter l'ensemble des modalités de la ou des opérations à intervenir et, notamment, de déterminer le prix d'émission des actions nouvelles, de constater l'augmentation ou les augmentations de capital réalisées en exécution de la présente autorisation, de modifier les statuts en conséquence et, généralement de faire le nécessaire.

Cette résolution est rejetée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Neuvième résolution

L'assemblée générale extraordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes attestant que les capitaux propres de la société sont au moins égaux au montant du capital social, décide, à compter de ce jour, la transformation de la société anonyme en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Dixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire, en conséquence de la résolution qui précède, et connaissance prise du projet de statuts de la société sous sa forme nouvelle, adopte dans toutes leurs dispositions lesdits statuts article par article, dont le texte demeurera ci-après annexé.

Comme conséquence de l'adoption des nouveaux statuts de la SAS JOUVE, et en application des dispositions de l'article 12, il est procédé à la désignation des membres du Conseil d'Administration de la SAS (Onzième à dix-huitième résolutions)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.



Onzième résolution

L'assemblée générale nomme en qualité d'administrateur M. Dominique AUBURTIN, demeurant 6/10 rue de la Cure- 75016 Paris, pour la durée statutaire de deux années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Douzième résolution

L'assemblée générale nomme en qualité d'administrateur M. Charles-Edouard de BROGLIE, demeurant 102, Rue du Château - 92100 Boulogne Billancourt, pour la durée statutaire de deux années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Treizième résolution

L'assemblée générale nomme en qualité d'administrateur M. Thierry DURAND, demeurant 102, Rue du Château - 92100 Boulogne Billancourt, pour la durée statutaire de deux années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Quatorzième résolution

L'assemblée générale nomme en qualité d'administrateur Monsieur Gilles de LA ROCHEFOUCAULD demeurant 47 boulevard Beauséjour -75016 Paris, pour la durée statutaire de deux années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Quinzième résolution

L'assemblée générale nomme en qualité d'administrateur M. François PIC, demeurant 8 rue de Monbel - 75017 Paris, pour la durée statutaire de deux années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Seizième résolution

L'assemblée générale nomme en qualité d'administrateur M. Bruno VERGÉ, demeurant 184 avenue Victor Hugo - 75016 Paris, pour la durée statutaire de deux années soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Dix-septième résolution

L'assemblée générale nomme en qualité d'administrateur M. Thibault LANXADE demeurant 119 rue de Grenelle - 75007 Paris pour la durée de deux années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.



Dix-huitième résolution

L'assemblée générale, nomme en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires de la société M. Florent BASLÉ demeurant 8 allée de la Grèce – 35140 Saint-Aubin-du-Cormier pour une durée statutaire de deux années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Dix-neuvième résolution

L'assemblée générale confirme la SA Cabinet MESSIN dans ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Vingtième résolution

L'assemblée générale confirme la FIDUCIAIRE COGEFICA dans ses fonctions de Commissaire aux comptes suppléant, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Vingt-et-unième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités de publicité légale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

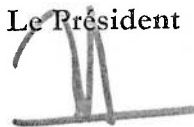
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 9 heures 40.

Le Secrétaire



M. Pierre-Yves ROMAIN

Le Président



M. Thibault LANXADE